L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $12 ; Payable d'avance
DO TRIS FOIS PAR SEMAINE, $10 ; Payable d'avance

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 20 NOVEMBRE 1839.

AGENTS DU POUVOIR—LEURS SPECULATIONS.

Nous avons dit, dans un article précédent, ce qu'est la compagnie dite *American Land Company*; nous avons établi que ceux qui l'ont fondée, ceux qui figurent aujourd'hui encore parmi les plus forts actionnaires, ne sont autres que des agents du pouvoir, qui, malgré leurs déclamations continuelles contre les spéculations et les spéculateurs, ne se sont pas bornés eux à spéculer, mais ont encore exercé sur les terres un monopole onéreux au pays et aux particuliers: onéreux au pays en ce que les terres publiques ont été achetées à de vile prix par cette compagnie à cause de l'influence et des pouvoirs qu'avaient ceux qui la dirigeaient, et que ces mêmes terres eussent été vendues à des prix beaucoup plus élevés à de simples agriculteurs. Ce monopole a été en outre onéreux aux particuliers et à l'Etat, parce que la compagnie des terres en exigeant pour ses propriétés des prix exorbitants, les a tenues hors de la portée d'un grand nombre d'individus qui les auraient défrichées, les auraient fait produire, et a privé par là le pays des nouvelles ressources que lui aurait créées cette augmentation de produits. Et si l'on parvenait douter que cette compagnie ne fut en quelque sorte composée que d'Ultra Tories et d'employés de l'administration les plus influents, nous citerions des noms devant lesquels tous les doutes disparaîtraient, nous citerions Croswell, Wright, Corning, Olcott, John Van Buren la fils du président, Butler avocat général et fondateur de cette association.

Mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que l'*American Land Company* n'a pas été la première qui a exercé le monopole des terres; au contraire elle n'a été fondée qu'après la *Mississipi Land Company*, qu'après que les bénéfices énormes réalisés par cette société eurent suggéré l'idée d'en créer une seconde; et pour mieux cacher son impopularité, on l'appela "*American Land Company*."

La compagnie des terres du Mississipi fut fondée à Boston, dans le printemps de 1835, par des employés de l'administration. Les terres que possèdent les Indiens dans le Chickasaw et les Choctaw furent celles sur lesquelles on résolut de spéculer, mais pour cela il fallait être sûr de l'approbation du président aux contrats que l'on passerait avec les indiens; Amos Kendall se charge de ce soin, et en échange de ses services il fut conclu qu'on lui donnerait pour sa part les bénéfices que produirait une somme de $40,000 des actions de la compagnie.

Les résultats que devait amener cet arrangement sont tout naturels! Les agens de la compagnie se trouvèrent les seuls acheteurs, parce que le président refusait de sanctionner les ventes faites par les Indiens aux particuliers, qui n'avaient pas l'appui du directeur général des postes; et des terres qui valaient dix piastres furent achetées par les agents à $1 et $1 50, et revendues presqu'immédiatement à $10 l'acre. Et qu'on juge des bénéfices énormes que dût faire cette société: les actions qui étaient originellement de $1000 se vendirent au bout de quelque temps à $2000 et $2500!

L'avocat-général Butler apprenant le succès qu'avait obtenu la *Mississippi Land Company*, résolut de créer une dont les opérations se n'étendraient pas seulement sur terres des Indiens, mais encore à celles de l'Etat. Il appela donc à son secours le sénateur Wright et John Van Buren, et à son tour il sut si bien dépouiller les Indiens et l'Etat, que les actions de $100 de sa compagnie, dont 10 jour cent seulement étaient payés, se vendirent $60 comptant, c'est-à-dire six cent pour cent audessus de leur valeur primitive.

Voilà pourtant des faits dont on ne saurait nier l'exactitude, et cependant les mêmes hommes qui ont commis abusé de leurs pouvoirs, trompé la confiance publique, qui ont manqué aussi ouvertement à leur mandat nous gouvernent encore, et il est parmi nous des gens de bonne foi qui croient à leurs paroles; que faut-il donc pour dessiller leurs yeux!

Hier était un jour de fête pour les Espagnols résidants à la Nouvelle Orléans. Le matin un Te Deum a été chanté en musique à la cathédrale en actions de graces de la pacification d'Espagne. A la suite il y a eu revue des compagnies espagnoles sur la Place d'Armes et promenade militaire.

A quatre heures on a servi un banquet auquel ont assisté environ trois cents personnes. M. A. Argote de Villabos, consul espagnol, occupait le fauteuil du président. A ses côtés étaient M. le général Wm De Hays, major-général des forces de la Louisiane; M. Mazureau, avocat-général; M. Félix Garcia, président du sénat, M. le juge Canonge, M. Chs Genois, maire de la Nouvelle-Orléans; M. le Consul anglais; M. Paul Bertus, recorder de la première municipalité, M. le colonel Cuvellier, recorder de la troisième municipalité, M. Denis Prieur, collecteur des douanes, des officiers de tous les corps de la Légion de la Louisiane et une foule de personnes de distinction.

Divers toasts patriotiques ont été portés à la reine Isabelle, au Président des Etats-Unis, aux Puissances signataires du traité de la Quadruple Alliance, au gouverneur de l'Etat de la Louisiane, au général Espartero, &c.

Ce banquet auquel ont présidé la plus franche gaîté et la cordialité la plus expansive s'est prolongé jusqu'à neuf heures.

Nous devons à l'obligeance de M. le Consul de France à la Nouvelle-Orléans, la communication d'une brochure contenant la description sommaire des Phares et Phanaux allumés sur les côtes de France. Nos regrettons que la longueur de ce document nous empêche de le publier en entier; mais nous nous proposons d'en donner à nos lecteurs les extraits que nous croirons susceptibles d'intéresser le commerce.

Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de politique seront avec plaisir l'extrait suivant de notre correspondance particulière, contenant des détails très lucides sur la composition de la législature de l'Etat de New-York.

Le sénat de notre Etat se compose de trente-deux membres qui sont divisés en *quatre* classes de *huit* membres. Ils sont élus pour quatre ans et par conséquent on procède chaque année à l'élection d'une classe huit, et de plus à l'élection de quelques membres additionnels pour remplacer les membres manquants par décès ou démission. Aux dernières élections il y avait dix sénateurs à élire, dont deux pour remplacer les membres manquants. Les whigs avaient l'hiver dernier *quatorze* membres dans le sénat et les démocrates *dix-huit*. Sur les *dix* sénateurs à remplacer *neuf* étaient loco-focos et un whig. Sur ces dix nominations nous obtiendrons certainement quatre whigs ce qui contribuera au gain de *trois* et portera notre nombre à *dix-sept*. Il est même probable que nous aurons *sept* des août. Si l'on sait que nous n'avons pas dans le sénat moins de *dix-sept* membres contre *quinze* et que vraisemblablement sous en aurons *neuf* contre *deuze*.

La chambre se compose de 128 membres. L'an dernier elle se divisait en 82 whigs et 46 loco-focos. La délégation de la ville se composant de 13 membres, étant maintenant loco-foco, emporte presque toute notre majorité, cette circonstance donne à nos adversaires 59 et nous réduit à 69.—Une perte de cinq membres de plus nous placerait donc en nombre égal. Mais on peut compter que les pertes seront balancées et que la chambre sera composée comme elle l'a été, 59 whigs et 59 loco-focos.

Correspondance de l'Abeille.

New-York, 10 novembre 1839.

Aucun journal à même de vous donner des nouvelles autres que celles qui paru dans les feuilles ci-joint, ne paraissant aujourd'hui, j'ai cru devoir vous écrire quelques lignes sur les élections.

Les retours continuent à nous arriver lentement, et ne sont-ils pas souvent exacts. Cependant j'ai moi-même reçu assez pour tirer quelques whigs de leur profonde stupéfaction, et pour prendre l'alarme de l'espèce d'abattement dans lequel ils étaient hier. Les deux parties paraissent maintenant convaincues que nous aurons une forte majorité dans le sénat et la chambre des représentants. Rien ne nous est arrivé encore des conventions de l'Ouest de l'Etat; mais je pense que le résultat y diffèrera peu de celui que je vous ai annoncé ci-dessus.

Il est maintenant très probable, et je pose cela comme point de fait, que le sénat sera composé de 19 whigs et de 13 loco-focos, de même que nous aurons la chambre des représentans 69 whigs et 59 loco-focos membres en tout. Nous aurons ainsi seize de la majorité dans les deux chambres réunies. Si le résultat n'est pas tel que je vous le dis, il pourra vous en rapprocher de deux ou trois votes, et il est aussi possible que cette différence soit en notre faveur que contre nous.

Les journaux du Nord publient une lettre de MM. Rothschild frères au président de la Banque des Etats-Unis annonçant que leur maison a pris des engagemens avec M Jaudon pour accepter partie des fonds pour compte de la banque les $5,500,000 de traites tirées sur MM. Hottinguer & cie.

Cette lettre est datée de Paris du 25 septembre, ce qui démontre aux ennemis de la banque l'occasion de manifester des doutes sur la réalité de cette lettre. Pourquoi dirent-ils n'est-elle pas rendue publique tout publiquement? Il est évident, d'après sa date, qu'elle aurait dû être reçue il y a déjà longtemps!!

BANQUES FRANCHES.

La question de savoir si les banques régulières en vertu de la loi passée à New-York, sous le nom de *General Banking Law*, sont des *Corporations* dans le sens légal du mot, a été décidée affirmativement par la Cour suprême de New-York le 5 novembre courant. Mais il paraît que dans l'opinion de la Cour il faut que l'acte créant ces Corporations, ait été voté à la majorité des deux tiers.

NEW-YORK.

Evaluation des propriétés réelles et personnelles de la ville de New-York d'après les derniers relevés officiels.

En 1838 les propriétés immobilières étaient évaluées à	$194,843,359
Et les propriétés mobilières à	69,600,582
	$264,793,941
En 1839, les propriétés immobilières étaient évaluées à	$195,776,484
Et les propriétés immobilières à	70,910,766
	$266,789,250

INCENDIE—Le feu s'est déclaré hier matin, à 4 heures, dans une boulangerie située dans la rue St. Jean, entre les rues Perdido et Poydras, appartenant à Mr. Rodrigues & Co. La boulangerie et une grande quantité de barils de farine ont été détruits; cet établissement n'était assuré que pour la moitié de sa valeur.

Les membres de la famille Bonaparte semblent s'être ajournés aux voyages.

Nous voyons dans le *New York Herald* que l'ex-roi d'Espagne (Joseph Bonaparte) vient de repartir pour Liverpool à bord du *Philadelphia* dont il a frété toute la chambre pour $5,000. D'un autre côté le Prince Louis Napoléon Bonaparte paraît être arrivé ici à l'improviste, au moment où on le croyait encore en Angleterre.

Nous trouvons dans un journal français le compte rendu d'un procès vraiment singulier par l'origine de la contestation et les réflexions qu'il suggère.

Si un bijoutier marie sa fille il lui donnera des bijoux; si c'est un marchand de nouveautés, des châles et des robes; si c'est un pâtissier, le repas de noce sera amplement fourni de gorineaux, de brioches et de petit-four. Mais lorsqu'un peintre en bâtimens marie sa fille, s'il ne trouve pas dans sa boutique d'objets à lui offrir en cadeau, il tendra du moins à ce que l'appartement dans lequel la nouvelle épouse doit prendre domicile soit lessivé, gratté, repaint à neuf, à ce que le comptoir devant lequel elle doit s'asseoir soit brillant et verni. C'est ce qu'a fait M. Lelièvre, peintre en bâtimens. Les conditions de son mariage avec M. Olbert une fois arrêtées, il s'empressa d'envoyer ses ouvriers au domicile de son futur gendre, et l'appartement, les magasins et la boutique du passage Vivienne, tout fut restauré de fond en comble. Le futur, piqué d'honneur par le beau-père, ne voulut pas être en reste de générosité. Un cachemire français, un assortissement de jolies robes, une bague en or, témoignèrent à la fois de son amour et de sa reconnaissance. Jusque-là tout allait au mieux, mais bientôt des discussions d'intérêt survinrent, et définitivement les projets de mariage furent abandonnés de part et d'autre.

M. Lelièvre n'oublia pas qu'il avait fait des travaux de peinture chez M. Olbert, et comme ils devenaient en partie perte pour sa fille, il assigna M. Olbert devant le tribunal de commerce. M. Olbert à son tour se rappela son cachemire, son nécessaire et sa bague. A l'audience, présidée par M. Pepin Lehalleur, M. Olbert prétend qu'il n'a pas commandé les travaux que M. Lelièvre a faits dans l'intérêt de sa fille. Reconventionnellement il demande le châle, le nécessaire et sa bague qu'il a donnés à sa future, et sur l'offre de M. Lelièvre de les remettre, le tribunal, après avoir entendu MM. Vatel et Beauvois, agréés des parties, a condamné M. Olbert à payer 150 fr. pour les travaux de la boutique, écartant du mémoire les peintures de l'appartement. Le beau-père et le gendre prirent chacun la moitié des dépens.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Nuages aperçus dans la lune, par le docteur Grulthuisen—Description de l'appareil à plonger par M. Guillaumet—Manuscrits perdus de Fermat—Distances où doivent être les paratonnerres—Compteur à gaz par M. Clegg—Recherches sur le Daguerréotype.

—M. le docteur Gruithuisen, médecin allemand, et de plus, astronome distingué, eut le malheur de se trouvé compliqué, il y a quelques années, dans l'ingénieuse fable que sur l'Angleterre avait répandu en Europe, sous le nom de John Herschel, concernant les habitans de la lune. M. Gruithuisen fut alors accusé d'avoir vu des prétendus habitans, en satellites mal vêtus même alors, s'il nous en souvient bien, le mot de *forts détachés*. Notre docteur, qui tient beaucoup à ne pas passer pour un lunatique, se disculpe aujourd'hui d'avoir donné ses croyances et ses veilles à de pareilles chimères. Mais M. Gruithuisen croit avoir distingué des nuages volitgeans au voisinage de la lune, ce qui nous reconduit tout doucement jusqu'au joli roman de M. Nicolet. Car si la lune a des nuages, elle doit avoir quelque atmosphère à elle, et alors pourquoi ne serait-elle pas habitée par des êtres respirans!

—M. Cerioliis, au nom de deux de ses collègues et pour lui-même, lit un rapport intéressant sur le nouvel *appareil à plonger* du docteur Guillaumet dont nous avons déjà parlé.—Grâce à un mécanisme ingénieux, sorte de poitrine artificielle que M. E. Guillaumet place et maintient fixe entre les épaules de son plongeur, celui-ci peut continuer de respirer sous l'eau, même sous une pression de plusieurs atmosphères. Pour qui connaît l'aérologie et les phénomènes physiques de la respiration, la théorie de ce régulateur est d'une compréhension assez facile. La première condition est d'envoyer au plongeur, au moyen de tuyaux que le caoutchouc rend imperméables, de l'air comprimé par une pompe foulante fonctionnant près de la surface de la mer. Il faut toujours, qu'évaluation faite de la profondeur de l'eau où le plongeur respire, cet air lui soit envoyé à une pression supérieure à celle que lui ferait éprouver la colonne d'eau qui pèse sur sa poitrine. Or, une échelle graduée qui supporte le tuyau aérien, donne avec précision la profondeur de l'eau; et un manomètre adapté au réservoir de l'air qu'il emporte sous son dos, indique quel est le degré de cette compression. Si, par exemple, il existe 10 pieds d'eau, c'est-à-dire l'équivalent d'un peu près d'un tiers d'atmosphère, on envoie au plongeur de l'air comprimé à d'une atmosphère en plus, afin que cet air puisse arriver jusqu'au plongeur. Mais, ce fluide jouissant d'un excès de tension, n'est pas dirigé immédiatement vers la poitrine, qui en serait gênée. Il est d'abord versé dans la boîte à couverticle mobile, que le plongeur porte sur le dos, et au moment précis où l'inspiration va prendre place, il ouvre l'air précaution dans cette boîte, tend à y opérer le vide.

C'est alors seulement que l'air nouveau passe par les ouvertures d'une soupape cylindrique, laquelle se tient accessible qu'à l'instant où le couvercle abaissé rend bénéficiaire et libres ses deux rangées de trous. Ceci ne peut qu'arriver, l'air versé dans la boîte se trouvant dans un état de tension excessive eu égard à la pression de la colonne d'eau, se met aussitôt dans un juste équilibre en soulevant le couvercle et se refoulant, de manière que cet air pénètre dans les poumons au moment de l'inspiration, sous un état de tension parfaitement équivalent à la pression extérieure qu'exerce la colonne d'eau sur la poitrine. Après cela, quant à l'expiration de cet air, elle se fait par un tube recourbé en cornu de bélier vers l'épaule gauche, afin que l'eau ne puisse n'y introduire. Et encore, l'obstacle qui entrave la sortie de l'air expiré, équivaut exactement à la pression que supporte la poitrine, d'où il suit que l'expiration est presque aussi facile qu'à terre.

—Ensuite, on comprend bien qu'une valvule en soupape, placée dans le tube d'inspiration et ne s'ouvrant que du côté du plongeur, empêche l'air expiré d'altérer l'air renouvelé de la boîte qui poitrine artificielle; et une autre soupape, ne s'ouvrant que du côté de l'eau et s'opposant à son entrée, occupe le tube d'expiration; enfin cette machine est tellement construite, grâce à une plaque de plomb fixée au couvercle, que quelle que soit la profondeur de l'eau ou l'attitude du plongeur, l'instrument proportionne aussitôt la tension de l'air à la pesanteur de la colonne d'eau ainsi qu'aux besoins de la respiration.

Cette invention est remarquable, est utile, vraiment neuve, et le savant M. Cerioliis lui rend pleine justice. Il propose en conséquence de remercier l'auteur, d'engager M. le ministre de la Marine à lui prêter son concours, comme, au reste, il l'a déjà fait dans le port de Cherbourg, où l'expérience a pu se réaliser à une profondeur de quinze mètres. M. Cerioliis paraît seulement douter que les tubes à air soient assez perméables pour résister à un long usage. Du reste, il n'hésite pas à accorder au procédé de M. Emmanuel Guillaumet une grande supériorité sur la cloche à plongeur, comme aussi sur la machine de M. Paulin, lesquelles ont l'inconvénient de faire respirer au plongeur un air déjà altéré, et d'enlever la liberté de virer d'agir. Le plongeur de M. Guillaumet reste libre de tous ses membres; sa vue agit sans intermédiaire à travers un air toujours pur, et il n'a qu'un robinet à tourner pour remonter à la surface de l'eau. S'il cesse de respirer, on peut en prévoir aussitôt, et assurément sans danger, le secours. Si l'invention ne se promet pas d'atteindre à toutes les profondeurs, il espère du moins que son procédé permet de parvenir jusqu'à 50 mètres, plus de 150 pieds, c'est-à-dire environ cinq atmosphère de pression.

Cet instrument donnera le moyen de visiter la carène des navires, de décharger sans perte les vaisseaux submergés; il facilitera la pêche du corail, des perles, de la nacre, des éponges, etc. Il servira aussi dans les mines et dans quelques cas d'incendie.

—M. Libri a présenté à l'Institut, à l'occasion d'un rapport de Mr. Cauchy, des échantillons de plusieurs manuscrits dus à Fermat, le premier mathématicien qui ait pu entrer dans le calcul infinitésimal. Ces manuscrits curieux ont été acquis à Metz par le capitaine Didion. Ils proviennent de la bibliothèque de M. Pons, qui les tenait lui-même, n'importe à quel titre, de M. Arbogaste, ancien membre de la Convention, chargé ensuite de diverses inspections littéraires, en conséquence de lesquelles de beaucoup de documens précieux, dont plusieurs avaient appartenu aux couvent des frères Minimes de Paris, et quelques-uns manifestement au père Mersenne, lequel était en correspondance avec Fermat et avec plusieurs autres de ses plus célèbres contemporains. Un exemplaire de la Méthode de Descartes, offert par celui-ci au père Mersenne, porte sur sa couverture une petite lettre fort flatteuse, comme en écrivait souvent Descartes, soit de la Hollande, où il vivait, soit de Stockholm, à la cour de la reine Christine, ce qui abrégea la vie du philosophe. Les Minimes possèdent aussi un exemplaire original de l'Optique de Newton, portant quelques lignes d'affrande, tracées par la main de ce célèbre homme. M. Arago a vu les deux ouvrages et en a tiré, sans pouvoir dire ce qu'ils sont devenus. Au reste, et quant aux ouvrages manuscrits de Fermat, M. Libri pense avec vraisemblance qu'il en existe beaucoup d'autres, bien qu'il n'ait pu en vérifier le nombre par la correspondance pourtant si volumineuse du père Mersenne, un des amis les plus constans et les plus appréciés de Fermat. Peut-être qu'en publiant un fac simile de son écriture, ainsi que le propose M. Libri, cela mettra sur la voie des manuscrits précieux dont les possesseurs actuels ne connaissent ni toute l'importance, ni même la source, les manuscrits autres que les lettres portant rarement la signature de leurs auteurs, outre que ces signatures, quand elles existent, ne sont pas toujours facilement déchiffrables.

—Il résulterait d'observation qui viennent d'être transmises à M. Arago, que ce n'est pas assez d'un paratonnerre à bord d'un vaisseau de ligne, pour conjurer certainement les effets de la foudre. Il en faut au moins quatre. Cela s'accorde, au reste, avec ce que disait il y a quelques années M. Gay Lussac, consulté par le ministre de l'intérieur et par le maire de Caen, pour savoir à quelle distance doivent être placés les paratonnerres, si l'on veut s'en faire de sûres protégeur. Ensuite, on comprend bien qu'une valvule en soupape, placée dans le tube d'inspiration et ne s'ouvrant que du côté du plongeur, empêche l'air expiré d'altérer l'air renouvelé de la boîte qui porte la poitrine artificielle; et une autre soupape, ne s'ouvrant que du côté de l'eau et s'opposant à son entrée, occupe le tube d'expiration; enfin cette machine est tellement construite, grâce à une plaque de plomb fixée au couvercle, que, quelle que soit la profondeur de l'eau ou l'attitude du plongeur, l'instrument proportionne aussitôt la tension de l'air à la pesanteur de la colonne d'eau ainsi qu'aux besoins de la respiration.

Cette invention est remarquable, est utile, vraiment neuve, et le savant M. Cerioliis lui rend pleine justice. Il propose en conséquence de remercier l'auteur, d'engager M. le ministre de la Marine à lui prêter son concours, comme, au reste, il l'a déjà fait dans le port de Cherbourg, où l'expérience a pu se réaliser à une profondeur de quinze mètres. M. Cerioliis paraît seulement douter que les tubes à air soient assez perméables pour résister à un long usage. Du reste, il n'hésite pas à accorder au procédé de M. Emmanuel Guillaumet une grande supériorité sur la cloche à plongeur, comme aussi sur la machine de M. Paulin, lesquelles ont l'inconvénient de faire respirer au plongeur un air déjà altéré, et d'enlever la liberté de virer d'agir. Le plongeur de M. Guillaumet reste libre de tous ses membres; sa vue agit sans intermédiaire à travers un air toujours pur, et il n'a qu'un robinet à tourner pour remonter à la surface de l'eau. S'il cesse de respirer, on peut en prévoir aussitôt, et assurément sans danger, le secours. Si l'invention ne se promet pas d'atteindre à toutes les profondeurs, il espère du moins que son procédé permet de parvenir jusqu'à 50 mètres, plus de 150 pieds, c'est-à-dire environ cinq atmosphère de pression.

Cet instrument donnera le moyen de visiter la carène des navires, de décharger sans perte les vaisseaux submergés; il facilitera la pêche du corail, des perles, de la nacre, des éponges, etc. Il servira aussi dans les mines et dans quelques cas d'incendie.

—M. Libri a présenté à l'Institut, à l'occasion d'un rapport de Mr. Cauchy, des échantillons de plusieurs manuscrits dus à Fermat, le premier mathématicien qui ait pu entrer dans le calcul infinitésimal. Ces manuscrits curieux ont été acquis à Metz par le capitaine Didion. Ils proviennent de la bibliothèque de M. Pons, qui les tenait lui-même, n'importe à quel titre, de M. Arbogaste, ancien membre de la Convention, chargé ensuite de diverses inspections littéraires, en conséquence de lesquelles de beaucoup de documens précieux, dont plusieurs avaient appartenu aux couvent des frères Minimes de Paris, et quelques-uns manifestement au père Mersenne, lequel était en correspondance avec Fermat et avec plusieurs autres de ses plus célèbres contemporains. Un exemplaire de la Méthode de Descartes, offert par celui-ci au père Mersenne, porte sur sa couverture une petite lettre fort flatteuse, comme en écrivait souvent Descartes, soit de la Hollande, où il vivait, soit de Stockholm, à la cour de la reine Christine, ce qui abrégea la vie du philosophe. Les Minimes possèdent aussi un exemplaire original de l'Optique de Newton, portant quelques lignes d'affrande, tracées par la main de ce célèbre homme. M. Arago a vu les deux ouvrages et en a tiré, sans pouvoir dire ce qu'ils sont devenus. Au reste, et quant aux ouvrages manuscrits de Fermat, M. Libri pense avec vraisemblance qu'il en existe beaucoup d'autres, bien qu'il n'ait pu en vérifier le nombre par la correspondance pourtant si volumineuse du père Mersenne, un des amis les plus constans et les plus appréciés de Fermat. Peut-être qu'en publiant un fac simile de son écriture, ainsi que le propose M. Libri, cela mettra sur la voie des manuscrits précieux dont les possesseurs actuels ne connaissent ni toute l'importance, ni même la source, les manuscrits autres que les lettres portant rarement la signature de leurs auteurs, outre que ces signatures, quand elles existent, ne sont pas toujours facilement déchiffrables.

—Il résulterait d'observation qui viennent d'être transmises à M. Arago, que ce n'est pas assez d'un paratonnerre à bord d'un vaisseau de ligne, pour conjurer certainement les effets de la foudre. Il en faut au moins quatre. Cela s'accorde, au reste, avec ce que disait il y a quelques années M. Gay Lussac, consulté par le ministre de l'intérieur et par le maire de Caen, pour savoir à quelle distance doivent être placés les paratonnerres, si l'on veut s'en faire de sûres protégeur. M. Gay Lussac, qu'approuva en cela l'Académie, répondit qu'il ne devait exister de l'un à l'autre qu'un intervalle de vingt-cinq pieds.

—On vient d'inventer, c'est M. Cleeg qui est l'inventeur, pour le gaz hydrogène servant à l'éclairage, un compteur comme ces machines à sonnerie qu'on a placées dans les omnibus, pour dénoncer une à une les personnes qui montent en voiture, d'où résulte un tel ordre et une telle vigilant et fort assujettissant pour la gazon, qu'on ne pourra plus tant par bec et par soirée, mais gaz. On paiera au prorata, on pourra de temps en temps courir ou prolonger ses soirées, éteindre ou laisser brûler le gaz sans scrupule ni mécompte; on mettra le ledemain à l'horloge combien de gaz aura été dépensé. Déjà les Anglais avaient inventé un compteur analogue; mais comme il était à roues, il ne pouvait plus servir des que la gelée arrivait. Les glaces arrêtaient le moulin et ses aiguilles. Le compteur inventé par M. Clegg est d'un usage plus sûr et plus constant; aussi le dit-on déjà employé par la Compagnie parisienne pour l'éclairage. Au moyen d'un thermomètre de Leslie à alcool et à mercure, divisé en deux compartimens comme un sablier, et en allumant sous le compartiment inférieur un petit bec de gaz dérivant du conduit central, on bientôt passer, avec une régularité constante, le fluide d'en haut dans le compartiment d'en haut. Ce dernier, devenant ainsi le plus pesant, fait aussitôt la culbute et devient le plus déclive, jusqu'à ce que, chauffé lui-même par le gaz allumé, il se vide à son tour, et remonte par une nouvelle culbute, cause par sa légèreté proportionnelle. A chaque tour ou culbute, l'instrument entraîne avec lui des aiguilles, assujetties aux rotations de son axe. C'est ainsi qu'un simple cadran peut rendre un compte sincère de la quantité du gaz dépensé.

—On a proposé plusieurs théories chimiques pour expliquer les mystères du Daguerréotype. Une de ces théories est due au préparateur de M. Gay Lussac, Donné.

Cette théorie consiste à admettre que les vapeurs d'iode se combinent avec l'argent à l'état d'iodure. Le fluide agit, après cette dernière, et l'iodure, adhérente à la plaque métallique, que ni le contact des doigts, ni une forte chaleur, ne peut le contester. Mais ce que n'a se faire la chaleur, la lumière exposé la plaque iodurée à la lumière, l'iode devient pulvérulent et ne laisse plus sur la plaque que la lumière a frappé. Vidi, même ce qui explique pourquoi le mercure ne va s'attacher à l'argent de la blanchiqu'à la où la lumière a fait tomber les pulvérulents en détachant la couche d'iode. L'hydrargyre de l'iodure se maintient partout ailleurs, et de là résultent les couleurs.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN.

Par J. Levy, à midi, aux magasins de M. Thomas M. Dykers, 159, rue Tchoupitoulas, 137 sacs café avarié.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHAS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimé publiquement par un grand nombre de ses concitoyens est candidat pour la Mairie à la prochaine élection.

13 nov—3 VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,

Après la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FERRET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des

1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

MARIE à Richmond, Va., le 17 octobre dernier, par le révérend Dr. Empie, CHARLES L. MILLS, M. D. à Dlle CLAUDIA, fille unique du col. Crozet, ci-devant de la Nlle-Orléans.

NÉCROLOGE.

La mort l'a mort même qui toujours est trop prête à s'emparer de sa proie, semblait reculer, effrayée de porter une main pâle et livide sur celle que jusqu'alors elle avait respectée, sur celle aussi, dont le calme du cœur montrait à ses petits enfants, le miroir de la sérénité de l'âme.

Est décédée le 11 de ce mois et dans sa 69ème année Mme Yve Pean'noisy, née Félicité Lavergne.

Bonne mère et modèle de son sèxe, la mission dont le ciel l'avait ici bas chargée, n'a jamais été mieux remplie, et les pleurs qu'elle fait verser à ceux qu'elle quitte sont pour son Dieu, sont le témoignage de l'amour qu'elle a pour eux.

Reçois donc bonne grand'mère le faible éloge que l'on des amis de tes descendants adresse à la mémoire, car ces derniers, chaque fois qu'ils penseront à toi diront comme moi: qu'il faut que la vertu sorte de son tombeau et qu'elle mérite d'âge en âge notre admiration et nos amours.

P. D.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE.

Nelle. Orléans, le 19 Novembre 1839.

Nous ne pouvons pas dire encore que le marché a repris son activité ordinaire, cependant il nous est permis d'annoncer que les demandes pour quelques articles ont augmenté. Nous sentons d'une manière sensible la privation dans laquelle nous sommes de beaucoup de nos chalands qui sont retenus par la baisse des eaux dans les rivières des hauts, et les embarras qui résultent d'une circulation dérangée. Le premier de ces inconvénients va cesser bientôt, quant au second nous ne pouvons rien dire. Le temps a été beau depuis notre dernière revue.

COTON—Arrivés depuis le 15 courant, 19615 b. Le. et Mississippi; 987 Tennessee et Alabama; 1074 Arkansas, en tout 14706 b. Il a été expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 3188 balles, pr. le Havre 5048; pour New York 1276, pour Philadelphie 470; en tout 9983; ce qui augmente l'approvisionnement du marché de 5744 balles et l'élève à 91787, y compris celles à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 19.

ETAT DU COTON.

1839.—1 Oct. En main		15824
Reçu les trois derniers jours	14706	
précédemment	123177	137883
Exporté les trois der. jours.	3962	
précédemment	52958	61920
En main		91787

Depuis notre rapport de samedi dernier il s'est fait de belles affaires sur le marché de coton. Les ventes se sont élevées samedi à environ 5000 balles lundi à 2000 et hier, jusqu'au moment où nous avons cessé de prendre des informations à 4000 balles; ainsi 12000 se trouvent avoir été vendues en trois jours. Malgré l'activité qui régné sur le marché, les prix ont presque chaque jourhausé d'une fraction, et ils sont aujourd'hui à 1/4 de cent au-dessus de nos cotes précédentes. La tendance du marché est encore à la baisse, en apparence, et les acheteurs n'opèrent que tout autant qu'on acceptera leurs conditions. Les arrivages continuent à être considérables, et conséquemment les quantités offertes le sont aussi.

Voici les détails des ventes qui sont parvenus à notre connaissance: Louisiane et Mississippi, 112 à 4 10 1/8 cents, 39 à 10 1/4, 16 à 10 3/4, 400 à 9 1/2, 373 à 8 1/2, 1000 à—, 83 à 10 3/4, 187 à 10, 115 à 9 1/4 et 9 1/2, 52 à 10, 58 à 7 7/8, 520 à 10, 74 à 9 1/4, 40 à 11, 291 à 10, 800 à 9 1/2, 650 à 9 5/8, 230 à 10, 230 à 9 1/2, 300 à 9 7/8, 70 à 10, 77 à 10 5/8, 40 à 10 1/2, 700 à 8 1/2, 450 à 10, 100 à 10, 56 à 10 1/2, 37 à 10 3/4, 39 à 9 3/4, 313 à 10 1/4, 150 à 10, 434 à 10 1/4, 101 à 10, 728 à 10 1/2, 375 à 10 1/8, 379 à 10 1/4, 866 à 10 3/8, 115 à 9 1/8, 1000 à 10, 400 à 10 et 10 1/2, 321 b. du Tennessee district ouest à 9 1/2, 106 à 5 1/2 et 107 à 9.

Classification de Liverpool.		
Ordinaire	8 à 8 1/2	*Louisiane*
Mitoyen	9 à 9 1/2	
Bons	10 à 10 1/4	*Mississipi.*
Bon beau	11 à 11 1/4	
Beau et fin	12 à —	

TABAC.—Aucune opération sur le marché ne s'est faite à notre connaissance; les demandes paraissent avoir entièrement cessé. Les détenteurs quoi que désirant de vendre, ne paraissent pas décidés à faire de grandes concessions, vû que les quantités en vente sont au-dessous de 400 boucauts de toutes descriptions et qu'on ne doit pas de stock attendre de nouveaux arrivages.

ETAT DU TABAC.

1839.—1 Oct. En main		962
Reçu les trois derniers jours	4	
précédemment	119	123
		1085
Exporté les trois der. jours	23	
précédemment	336	359
En main		726

SUCRE—Le marché continue à être abondamment approvisionné par la nouvelle récolte, et comme les transactions se bornent à quelques petits lots vendus sur la Levée, le stock s'accumule. Nous avons cependant la satisfaction de signaler une légère amélioration dans les demandes pour ces derniers jours. Nos derniers prix se soutiennent, mais le marché a une tendance à la baisse. Nous ne connaissons aucune vente sur habitation, mais nous apprenons que des récoltes entières sont offertes à $5. Le sucre Havane est presque sans demande.

MELASSE.—Les demandes ont quelque peu augmenté sur la levée. Les prix sont les mêmes que la semaine dernière, c'est-à-dire de 26 à 27 cents le gallon. Nous mentionnons une vente sur habitation d'environ 15000 gallons à 30 cents. D'autres récoltes pouvaient être achetées à moins, nous les évtons de 18 à 20 cents.

BŒUF—Les demandes sont très limitées, mais les ventes se sont faites la plupart du temps à nos cotes les plus élevées.

FARINE—L'approvisionnement du marché a été renforcé dans ces derniers jours de 3000 à 4000 barils; et les demandes sont encore bornées en grande partie aux besoins de la ville et des environs. La seule opération pour le dehors qui soit parvenue à notre connaissance est une partie de 1000 barils à $5 50, qui est le prix que nous continuons à côter comme étant le plus ordinaire pour les parties de quelque importance.

LARD—Nous ne signalons aucune amélioration quant aux demandes; car elles sont encore bornées à de fort petites parties; mais les détenteurs montrent plus de confiance en cet article et sont plus fermes, l'approvisionnement, excepté celui des pâtes-côtes étant fort réduit. Les prix n'ont point varié.

WHISKEY — Aucun changement quant aux prix, mais les ventes s'effectuent difficilement et seulement par petites parties.

PORC—Nous avons laissé nos côtes dans notre dernier rapport. Depuis nous n'avons pas appris qu'un une concession ait été faite par les détenteurs; quoique nous soyions assurés qu'ils se hateraient de diminuer leurs prétentions si l'on traitait pour des parties un peu considérable; car ils ont encore entre les mains de fortes parties et nous sommes à l'époque des nouveaux arrivages.

CHANGE.—Les traites sterling ont été mieux demandées dans ces derniers jours et quelques unes ont obtenues 12 pour cent de prime. Les traites sur Paris sont moins demandées; nos prix sont ceux auxquels se